

Personnes présentes :

Représentants de la mairie : Mr LODENET (Maire), Mr THER

Enseignants : Mme DELAUNAY, Mme SALINAS, Mme GUIMBAUD, Mme CANAULT, Mme HOUDAYER-LEBRUN, Mme DURAND, Mme RIOU, Mme BOUCHER

ATSEM : Mme TESSIER,

Directeur du service jeunesse : Mr DEBRUYNE

Parents d'élèves : Mme GENZA, Mme VAISALA, Mme PELLETIER, Mme LAMY, Mme JUBIN, Mme VALLEE, Mme GUIRADO, Mme DURCZEWSKI

DDEN : Mme DIMEGLIO

- Présentation des membres du conseil d'école

Les élections de parents ont eu lieu à la fin de la dernière période : la liste FCPE qui a été élue comprend de nouvelles recrues. Un tour de table a lieu pour les nouveaux parents élus.

Mme Houdayer-Lebrun évoque en préambule à ce conseil, les modalités de communication du compte rendu de conseil d'école : actuellement, nous distribuons un compte rendu papier par famille ; dans une démarche éco-citoyenne, il nous semblerait plus avisé de procéder différemment. L'équipe enseignante propose de mettre en ligne le compte rendu sur le site de la Mairie et sur le site d'école, de l'afficher aux vitres de la BCD et en garderie et de joindre à la note de rentrée un paragraphe stipulant que sur simple demande dans le cahier de liaison un exemplaire papier pourra être donné. Ce fonctionnement est entériné dès le premier conseil par l'ensemble de ses membres.

- Effectif et répartition des élèves

Mme Houdayer-Lebrun indique que la brochure d'accueil à destination des parents de PS a été bien reçue lors de la réunion de juin. L'opération sera renouvelée.

Le 8 novembre, nous comptons PS : 27, MS : 18, GS 25, CP 30, CE1 23, CE2 26, CM1 25, CM2 26 soit 200 élèves.

Dans sa mission d'instruction, l'équipe enseignante est épaulée par un Rased incomplet comprenant une psychologue scolaire, Mme Brière, dont le bureau se situe à La Source, et un maître E, Mr Bertrand basé à Jargeau école Berry et qui intervient essentiellement en cycle 2 (sur notre école le mercredi).

- Gestion du périscolaire

Mr Debruyne évoque le peu de familles présentes à la dernière réunion d'information du périscolaire. Les parents d'élèves déplorent que la date de réunion et le mode de communication de l'information n'ont pas été adéquats. Il fait savoir que dès jeudi circulera un nouvel outil de communication (type cahier de liaison de 96 pages pouvant servir plusieurs années). Ce cahier ne concernera que les élèves d'élémentaire (1 cahier par famille). Pour les élèves de maternelle le mode de transmission des informations reste inchangé. Il s'agit d'un essai, afin d'améliorer la communication entre les familles et le périscolaire.

M. Debruyne rappelle le fonctionnement des TAP (explication qui figure dans la plaquette remise aux familles en début d'année) : les élèves d'élémentaire choisissent leur activité pour la semaine. Les animateurs établissent un alors un listing qui permet de savoir ce que fait chaque enfant. Une exception pour l'activité théâtre qui ne fonctionne que 2 jours par semaine (2 jours théâtre, 2 jours une autre activité au choix). Quant aux élèves de maternelle ils choisissent entre jeu libre en intérieur ou jeu libre en extérieur.

- Règlement intérieur de l'école

A la fin de l'année dernière une réunion « mairie parents enseignants » a eu lieu permettant la création d'un règlement. Le règlement type départemental sur lequel repose celui de l'école est consultable sur le site de la DSDEN. Après lecture, ce règlement intérieur est voté.

Mr Lodenet, Maire de Darvoy fait remarquer que dans le règlement intérieur il est fait mention au point 5.2 du « conseil général » ; on doit dire « conseil départemental ».

Concernant le harcèlement, Mme Houdayer-Lebrun souhaite attirer l'attention des familles sur l'existence d'un numéro d'urgence : 3020 et sur le site académique <http://www.nonaharcelement.education.gouv.fr/>

- Projets menés dans les classes, projet d'école, intervenants auprès des élèves

L'équipe enseignante a établi un nouveau projet d'école.

Axe 1 : Améliorer la réussite de tous les élèves dans les domaines fondamentaux

en MAITRISE DE LA LANGUE : Enrichir le lexique et la syntaxe pour améliorer la production d'écrit
en MATHEMATIQUES : Développer les capacités à élaborer des raisonnements adaptés à des situations-problème

Axe 2 : Répondre aux caractéristiques de l'école AXE CHOISI : Engager l'élève dans une démarche d'investigation. Il s'agit de placer l'élève en position de chercheur.

Pour illustrer cet axe Mme Canault explique le projet qui sera mené en technologie en lien avec le collège et montre le matériel mis en œuvre. Il s'agit d'un échange avec M. Rousset, professeur de technologie au collège de Jargeau, concernant la transmission du mouvement (observer, élaborer le principe de la crémaillère, de l'engrenage ou de la courroie).

Nos actions en classe ou en sortie tendront vers ses axes.

L'équipe enseignante réactualisera les manuels au fil des ans ; en attendant les enseignants s'appuient sur les anciens manuels, sur les ressources internet et sur la bibliothèque pédagogique... Cette année le choix a été fait de privilégier le CP avec l'achat d'une méthode de lecture intitulée « Bulle ».

Pour compléter utilement les apprentissages des élèves, l'école bénéficie des savoirs faire spécifiques de deux intervenantes financées par la Mairie et les associations de parents : Mme MINEAU en Musique et de Mme OUZET-CHATEIGNER en EPS.

Les créneaux gymnase sont : 9h30 à 11h30 les lundis et jeudis, et de 14h à 15h30 les mardis.

Concernant les déplacements en car : Mr le Maire indique qu'il a négocié un contrat aux tarifs préférentiels avec l'autocariste « Les cars Dunois ». Ce tarif est lié au kilométrage, en tout état de cause toutes les sorties prévues pourront être assurées. M. le Maire précise qu'une fiche de demande rédigée par les enseignants doit être remise à la mairie pour acceptation ou non dès que possible.

Question de parents : Y aura-t-il une classe découverte cette année ?

Réponse des enseignants : Actuellement, rien n'est établi, dans la mesure où sans subvention complémentaire, la charge de ce séjour pédagogique incomberait essentiellement aux familles.

Des devis sont en cours pour étudier la faisabilité de nuitées en camping pour étudier le patrimoine local.

- Informations sur la sécurité dans l'école

Deux exercices ont eu lieu : une évacuation et un confinement. Ils se sont bien déroulés.

Mr le Maire explique qu'un exercice d'évacuation plus important aura certainement lieu au printemps avec l'intervention des sapeurs-pompiers. Ces derniers pourront également intervenir dans les classes si les enseignants le désirent.

Question des enseignants : La manifestation festive de début juillet aura-t-elle lieu cette année ? Et à quelle date ?

Réponse de Mr le Maire : En accord avec les dirigeants de cette manifestation, la fête aura lieu non pas le premier week-end de juillet mais le deuxième. En outre une réunion à laquelle l'équipe enseignante sera conviée aura lieu pour expliquer l'organisation et permettre de mettre en place les mesures de sécurité nécessaires à une bonne cohabitation entre l'école et la manifestation festive.

Hygiène : Concernant le ménage à l'élémentaire, l'équipe enseignante avait indiqué au dernier conseil d'école de l'an passé que le Monsieur assurant l'entretien des locaux est très compétent. Il fait les tables et les sols chaque jour mais le temps alloué ne lui permet pas de s'occuper du reste (poussière notamment) si bien que cela s'accumule.

Mme Houdayer avait attiré l'attention de la municipalité sur la nécessité de mettre en place un grand ménage pour chaque période de vacances car malgré toute la bonne volonté du personnel assurant l'entretien des locaux, le travail d'envergure de dépoussiérage des étagères ne pouvait être assuré sur le temps imparti.

La municipalité a mis en place un grand ménage cet été et aux dernières vacances.

M. Le Maire précise que ce grand ménage sera maintenu systématiquement à chaque période de vacances.

- Travaux réalisés, en cours, à venir

Mr Lodenet et Mr Ther indiquent que les travaux sollicités pour cet été ont été effectués.

Il reste à remplacer les anti pincés doigts défectueux.

Demandes de travaux :

Boutons thermostatiques des radiateurs en maternelle

Regards des gouttières en maternelle

Chasse d'eau des toilettes adultes et enfants en maternelle côté PS

Peinture qui cloque en classe de CE2
Banc en cour d'élémentaire qui a du jeu

Concernant la sécurisation des entrées à l'école, M. le Maire intervient pour préciser qu'à la suite de son entretien avec Mme l'inspectrice, et dans la volonté nationale de sécurisation des écoles, le portail donnant sur le parking devra être fermé à clé.

La seule entrée possible, pendant le temps scolaire, sera alors, le portail côté garderie (commun à la micro-crèche, à la garderie et à l'école) muni d'un visiophone. Ce projet sera effectif avant la fin de l'année civile.

Lorsque vous sonnerez à l'école, l'équipe de Petite Section (Mme Tessier, Mme Velu ou Mme Houdayer-Lebrun) fera son possible pour vous répondre rapidement. Cependant, il est possible que ces personnes soient occupées à la gestion du groupe de Petite Section ou en salle de motricité et ne soient pas en mesure de répondre tout de suite.

- Associations partenaires de l'école

L'équipe enseignante remercie les associations de parents d'élèves pour leurs actions qui ont permis d'acquérir ou récupérer du matériel (ordinateurs **neufs**, matériel de technologies, jeux de cour...)

Mme Genza indique le calendrier pour la FCPE :

Vide-grenier le 27 novembre

Carnaval le 1^{er} avril

Rallye vélo : date à confirmer

Et pour l'APEAEL :

Loto des enfants le 11 décembre

Soirée Choucroute le 18 mars

- Bilan financier (coopérative et budget municipal)

Bilan coopérative scolaire : Mme Salinas indique qu'au 31 octobre 2016, la coopérative possède 3172, 97 euros. Les cotisations volontaires des familles ont rapporté 892 euros. La prochaine grosse dépense sera la cotisation à l'OCCE et à son assurance pour environ 370 euros. La prochaine entrée d'argent sera le bénéfice de la photographie scolaire.

Budget municipal : Mme Houdayer-Lebrun indique qu'un reliquat de 700 euros sera utilisé pour acquérir du papier et des consommables d'imprimantes.

- Activités menées par l'USEP

Madame Delaunay indique que 33 élèves sont inscrits à l'USEP cette année, c'est plus que l'année précédente. Les activités commencent jeudi avec l'association tennis de table avec des jeux de raquette. D'autres activités sont prévues tout au long de l'année scolaire, comme la randonnée le 11 décembre, un cross, le téléthon le 2 décembre, les 8 épreuves (classe de CE1 et CP) les USEPIADES (pour le cycle 3),....

Le projet de vélobus est à l'étude.

- Questions diverses

Question parents : Y a-t-il des activités, des manifestations, des sorties, de prévues ?

Mme Houdayer indique qu'un marché de Noël aura lieu le 16 décembre de 16h à 18H30 en salle de motricité. Il n'y aura pas de carnaval cette année.

La fête de l'école aura lieu le 23 juin.